

Notre-Dame : Bachelot juge "irrecevable" l'idée de vitraux contemporains

Article rédigé par *La Provence*, le 26 novembre 2020

Source [La Provence] Un éventuel remplacement des actuels vitraux de Notre-Dame par des vitraux contemporains, proposition suggérée au sein du diocèse de Paris, a été jugé mardi "irrecevable" par la ministre de la Culture Roselyne Bachelot.

Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris, a évoqué devant des prêtres de son diocèse l'éventualité d'un geste contemporain avec la création de nouveaux vitraux, en chargeant un groupe de travail de réfléchir au futur aménagement du lieu de culte et à un meilleur accueil des millions de visiteurs, selon de récentes informations de presse.

L'Etat est propriétaire de l'édifice et le diocèse n'en est que l'affectataire. *"Le clergé est habilité à amener du mobilier culturel"* mais *"les vitraux ne sont pas du mobilier"* et *"l'Etat est compétent sur tous les décors intérieurs"*, a rappelé la ministre, auditionnée mardi par la mission d'information de l'Assemblée nationale chargée de veiller à l'application de la loi Notre-Dame de juillet 2019.

"La France a signé la convention de Venise (de l'Unesco) de 1964 qui rend absolument impossible toute dépose des dits vitraux et leur remplacement par des oeuvres modernes. La chose est pour moi irrecevable et contraire aux conventions que nous avons signées", a-t-elle martelé.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)